

Labex FIRST-TF

Financement de projets pluri-annuels – 2020

Formulaires de réponse et demandes d'informations à adresser à ao@first-tf.com avant le 3 avril 2020

- **Introduction – Le LABEX FIRST-TF**

Le Laboratoire d'Excellence FIRST-TF est un réseau thématique regroupant les acteurs majeurs en France de la métrologie temps-fréquence (laboratoires, industriels, centres techniques, etc.). Au-delà de la création d'un réseau d'expertise, FIRST-TF favorise l'émergence de projets collaboratifs, avec un spectre large d'applications, de la physique fondamentale aux systèmes de positionnement par satellite. La valorisation des innovations des laboratoires et leur transfert vers l'industrie constituent un enjeu majeur de ce réseau, dans le contexte socio-économique actuel où les problématiques de synchronisation sont omniprésentes. Enfin, le réseau FIRST-TF met en œuvre des offres coordonnées d'enseignement, de formation permanente et de diffusion vers le public et les scolaires, sur la métrologie de l'espace-temps, thématique fascinante à l'interface de nombreux autres champs disciplinaires.

- **Contexte de l'appel à projets pluriannuel**

Cet appel à projets (AAP) pluriannuel 2020 se distingue des précédents AAP FIRST-TF (attribution sur base annuelle), et s'effectue en parallèle avec un appel d'offre uni-annuel « traditionnel ». **Les formulaires de demandes sont distincts pour les deux AAPs 2020.**

Concernant l'AAP pluriannuel présenté ici, cette nouvelle forme de financement de la R&D vise à soutenir des projets structurants ambitieux, en offrant une vision projet à plus long-terme, et pour des sommes attribuées plus importantes que les AAP traditionnels uni-annuels. Il est attendu que plusieurs publications dans des publications dans des journaux scientifiques à comité de lecture soient faites au cours ou à l'issue de ces projets.

Par ailleurs, en accord avec les recommandations du jury international expertisant les programmes LabEx, le comité de pilotage de FIRST-TF a décidé que **la thématique « vers la nouvelle seconde » serait prioritaire pour les appels à projets pluriannuels** (projets « flagships »). Cela ne signifie en aucun cas que les projets présentés qui ne s'inscriraient pas naturellement dans cette thématique ne seront pas recevables, mais un intérêt tout particulier sera porté aux propositions s'inscrivant dans ce cadre. Il est ainsi prévu spécifiquement que un ou plusieurs projets de la thématique flagship soit financé en 2020.

Les principaux critères d'évaluation des demandes porteront sur :

- les qualités scientifique et technologiques du projet ; retombées attendues
- la qualité du montage en termes de complémentarité des partenaires et de faisabilité globale du projet
- le caractère collaboratif du projet et les synergies entre les partenaires
- intégration dans la thématique « vers la nouvelle seconde ». Ce point n'est pas obligatoire, mais il renforce l'attractivité du projet pour FIRST-TF

- **Éligibilité des projets**

Le projet proposé peut inclure toute structure membre de FIRST-TF (liste en annexe) . Il inclura néanmoins **impérativement un ou plusieurs laboratoires du premier cercle** dans le montage projet.

Pour les projets retenus, les financements seront effectués exclusivement dans les laboratoires de recherche publics français membres de FIRST-TF, qu'ils soient du premier ou du deuxième cercle (liste en annexe). La **tutelle de gestion** est a priori le CNRS, mais tout ou partie du financement pourra être géré par l'un des autres **établissements tutelle de FIRST-TF** (liste en annexe) en cas de nécessité, via l'établissement d'une convention de reversement, et à **l'exclusion de tout autre établissement**.

Les dépenses éligibles sont les dépenses de personnel (CDD ingénieur, financement de thèse partiel ou complet, financement de post-doctorant/CDD chercheur), de fonctionnement, et d'équipement (défini comme achat, hors fluides, de coût unitaire supérieur à 4k€). Il est rappelé expressément que, comme toute dépense Labex, **aucune forme de facturation interne n'est éligible** (frais de fluide, d'accès à des salles blanches, *etc.*), que ce soit entre ou au sein des établissements partenaires (liste en annexe).

- **Suivi des projets**

Les projets financés sur l'AAP pluriannuel 2020 seront soumis à un suivi rigoureux par le comité de pilotage FIRST-TF. En particulier **un très court rapport** (1 à 2 paragraphes sur 1/2 page grand maximum) devra être fourni **tous les 3 mois**, à partir de la date de début choisie du projet, présentant de manière purement factuelle et concise les actions qui ont été menées depuis le dernier rapport en vue de l'accomplissement du projet. Aucun autre rapport ne sera demandé. En outre une **présentation annuelle de l'état d'avancement** devra être faite par les porteurs du projet devant un comité de suivi choisi, pour chaque projet retenu, par le comité de pilotage FIRST-TF. Les frais de mission correspondants à ces présentations ne doivent pas être budgétisés dans le plan de financement, et seront pris en charge indépendamment par FIRST-TF. Cette procédure de suivi aura pour but de prendre en compte et d'anticiper toute difficulté pouvant avoir lieu dans le cadre du projet, et d'aider à les résoudre autant que faire se peut.

- **Cibles**

Si le montage des projets est laissé à la libre appréciation des porteurs, pour information, le projet type cible correspond à une enveloppe totale de 300 à 350k€ environ. Il est souhaitable que des financements de personnels en CDD (thèse en particulier) soient prévus pour travailler chez chacun des partenaires. Une durée cible du projet de 3 ans est souhaitée et, en tout état de cause, l'ensemble des dépenses effectuées devra faire lieu d'une justification financière au plus tard début 2024.

- **Calendrier**

14 février 2020	Lancement de l'appel à projets « Soutien à projets »
3 avril 2020	Date limite d'envoi des projets à l'adresse ao@first-tf.com
À partir du 15 avril 2020	Attribution des crédits aux projets retenus.
Début 2024	Date limite de fin complète de projet et justification financière

- **Constitution du dossier**

Le dossier de candidature complété est à envoyer à ao@first-tf.com sous formats .doc(x), .odt ou .pdf avant le 3 avril 2020 pour une version non signée. Les versions signées devront être transmises à la même adresse en .pdf, au plus tard au 14 avril 2020.

Le dossier peut être rédigé en français ou anglais indistinctement.

ANNEXE 1 – Liste des membres de FIRST-TF (février 2020)

→ *Laboratoires du premier cercle*

FEMTO-ST
GEOAZUR
LPL
SYRTE
UTINAM

→ *Laboratoires du second cercle*

APC
ARTEMIS
ICGM
IEMN
Institut FOTON
LAAS
LAGRANGE
LAREG
LCAR
LCF

LCM
LERMA
LIHY
LKB
LP2N
MPQ
PHLAM
PIIM
SPINTEC
Unité mixte de recherche CNRS-Thales
USN
XLIM

→ *Industriels et conseils en France*

III-V LAB
AIRBUS DEFENCE & SPACE
AR-ELECTRONIQUE
ARMADEUS SYSTEMS
AUBRY CONSEIL
BODET
CNRS INNOVATION
CRISTALINNOV
FDC
FREC'N'SYS
GORGY TIMING
HITIM GROUP (GEMMA)
IDIL
KEYSIGHT TECHNOLOGIES
MUQUANS
NAVAL GROUP
ORANGE
RAKON
SCPTIME
SENSEOR
SIGMAWORKS
SODERN
SPECTRACOM
SPHEREA TEST & SERVICES
SYRLINKS
THALES ALENIA SPACE
THALES AVIONIC SYSTEMS FRANCE
THALES RESEARCH & TECHNOLOGY
TIMELINK MICROSYSTEMS
TRONICS

→ *Centres techniques, agences*

CNES
DGA
ONERA

→ *Associations, autres, structures associées*

BIPM
FHITM
OSCILLOQUARZ
RENATER
SFMC

ANNEXE 2 – Liste des établissements tutelles/partenaires de FIRST-TF

CNRS
ENSMM
LNE
OCA (composante de l'UCA)
OP
SU
UCA
UFC
USPN
UTBM